

influence la réponse du gouvernement fédéral face aux énormes difficultés des autochtones handicapés et que la boucle soit enfin bouclée.

En tant que comité de députés qui ont cherché à prêter une oreille attentive à tous les Canadiens, nous profitons de ce rapport pour exprimer des conclusions plus générales sur ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour aider les Canadiens handicapés. L'atteinte de cet objectif, non seulement durant la préparation du rapport mais aussi pendant toute la durée de la 34^{ème} législature, a été rendue possible grâce aux efforts soutenus des membres de ce Comité permanent. En tant que président, j'ai eu le privilège de travailler avec un groupe distingué de collègues des deux côtés de la Chambre des communes. J'ai grandement apprécié leur collaboration non partisane et l'engagement dont ils ont fait montre dans le cadre des travaux de ce Comité.

Pendant les audiences, les membres du Comité ont eu l'honneur de participer à un cercle parlant à Akwesasne, où ils ont pu entendre la population de l'endroit ainsi que des autochtones handicapés d'un peu partout au Canada raconter leur histoire et faire part de leur expérience. Nous les remercions sincèrement de leur tolérance et de leur patience.

Le Comité a aussi reçu des témoignages pour le moins non conventionnels. Nous tenons à remercier Everett Soop, un Indien-du-Sang handicapé de nous avoir envoyé quelques illustrations qui ont été utilisées dans le rapport. Dans sa lettre d'accompagnement, il écrit : «Le rire, qui est un baume sur nos plaies, n'est jamais bien loin de la douleur. Le caricaturiste ne dirige aucune armée; son rôle est de préparer la terre du champ de bataille. Nous avons tous des défauts et des travers. Lorsque

